



CONSEIL D'AGGLOMERATION

du 20 mars 2014 – 20:45

Ordre du jour

Approbation de la séance précédente

Compte rendu des délibérations du Bureau et décisions du Président

Ordre du Jour (*rapports joints*)

FINANCES

01 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014 – BUDGET PRINCIPAL, BUDGET AMENAGEMENT

02 - APPROBATION DES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2014

03 - PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET AMENAGEMENT

04 - FISCALITE DIRECTE LOCALE – VOTE DES TAUX 2014

05 - APPROBATION DES FONDS DE CONCOURS 2014

06 - INFORMATION SUR LES MARCHES PASSES EN 2013

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

07 - PLAN PLURIANNUEL DE REDYNAMISATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (FISAC) – SUBVENTION ACCORDEE DANS LE CADRE DU FONDS FACADES – VITRINES – ACCESSIBILITE

08 - MARGNY-LES-COMPIEGNE – POLE DE DEVELOPPEMENT DES HAUTS DE MARGNY – IMPLANTATION DE LA SOCIETE LA BOURSE DES AFFAIRES

09 - LA CROIX SAINT OUEN – PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE – IMPLANTATION DE LA SOCIETE FICOGEX

FONCIER – AMENAGEMENT

10 - BILAN DES ACQUISITIONS-CESSIONS 2013

URBANISME

11 – COMPIEGNE – VALIDATION DE L'AVANT PROJET RELATIF A L'ETUDE DE RECONVERSION DU SITE DE L'ECOLE D'ETAT MAJOR

HABITAT

12 – OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) INTERCOMMUNALE – ANNEE 2014 – DEMANDE DE SUBVENTION

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

13 - COMMUNES DE L'ARC – MARCHES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – REORGANISATION DU SERVICE - PROPOSITION D'AVENANTS AUX MARCHES

14 - CHOISY-AU-BAC – OPERATION « LES MARRONNIERS » AUX BUISSONNETS – APPROBATION DU DOSSIER TECHNIQUE ET LANCEMENT D'UNE CONSULTATION D'ENTREPRISES

15 - PASSATION D'UN AVENANT DE TRANSFERT DES MARCHES DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES N°31-2008 ET 32-2008 DE LA SOCIETE NCI ENVIRONNEMENT A LA SOCIETE NCI PROPRETE CENTRE FRANCE

16 – LACHELLE – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC ET DU ZONAGE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

QUESTIONS DIVERSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

S E A N C E D U 20 M A R S 2014

FINANCES

01 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014 – BUDGET PRINCIPAL, BUDGET AMENAGEMENT

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEBOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47



FINANCES

01 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014 – BUDGET PRINCIPAL, BUDGET AMENAGEMENT

Le budget de l'ARC est composé d'un budget principal et de budgets annexes.

Au cours de la séance du 27 février 2014, le Conseil d'Agglomération a pris acte des orientations budgétaires pour l'année 2014 du budget principal et du budget aménagement.

Pour rappel, l'ensemble des autres budgets annexes ont été votés par le Conseil d'Agglomération lors de sa séance du 19 décembre 2013.

Il est proposé de prendre connaissance des budgets principal et aménagement pour 2014 qui s'équilibrent comme suit, en dépenses et en recettes:

Budget principal	section d'investissement	13 259 330,50 €
	section de fonctionnement	47 513 851,83 €
Budget aménagement	section d'investissement	28 639 943,87 €
	section de fonctionnement	20 871 983,25 €

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu, le rapport présenté par M PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014.

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget principal 2014 et le budget aménagement 2014.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne



REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013
POUR LE BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT

Section d'Investissement :

Dépenses :	27 339 298,66 €
Recettes	16 548 897,10 €
<u>Résultat déficitaire</u>	<u>10 790 401,56 €</u>

Ce montant sera inscrit au budget primitif 2014 en dépense d'investissement

Section de fonctionnement :

Dépenses :	14 016 899,88 €
Recettes	22 712 773,52 €
<u>Résultat excédentaire</u>	<u>8 695 873,64 €</u>

Ce montant sera inscrit au budget primitif 2014 en recette de fonctionnement

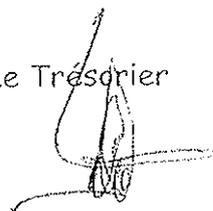
Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est affecté en priorité à la couverture du déficit d'investissement. Après affectation du résultat, le résultat affiche un déficit à fin 2013 de 2 094 527,92€.

Ces résultats prévisionnels de clôture ont été vérifiés et validés entre les services de l'ARC et les services de la Trésorerie. Les montants seront confirmés lors de la présentation, au Conseil d'Agglomération, du Compte de Gestion 2013 et du Compte Administratif 2013 lors d'une séance prévue avant le 30 juin 2014.

Le Président de l'ARC



Le Trésorier



REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013
POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Section d'Investissement :

Dépenses :	11 304 812,82 €
Recettes	12 040 719,98 €
<u>Résultat excédentaire</u>	<u>735 907,16 €</u>

Ce montant sera inscrit au budget primitif 2014 en recette d'investissement

Section de fonctionnement :

Dépenses :	42 779 763,22 €
Recettes	47 839 455,48 €
<u>Résultat excédentaire</u>	<u>5 059 692,26 €</u>

Ce montant sera inscrit au budget primitif 2014 en recette de fonctionnement

Ces résultats prévisionnels de clôture ont été vérifiés et validés entre les services de l'ARC et les services de la Trésorerie. Les montants seront confirmés lors de la présentation, au Conseil d'Agglomération, du Compte de Gestion 2013 et du Compte Administratif 2013 lors d'une séance prévue avant le 30 juin 2014.

Le Président de l'ARC



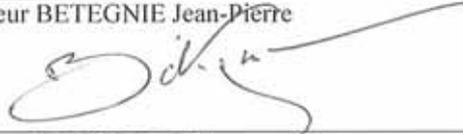
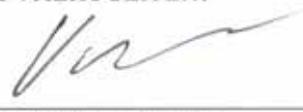
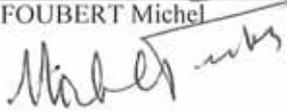
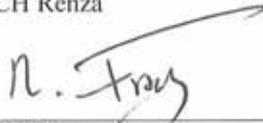
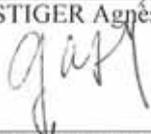
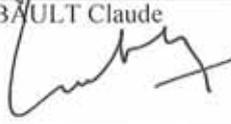
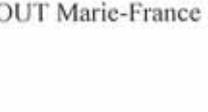
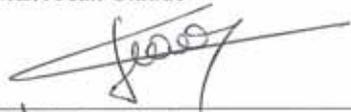
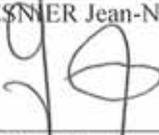
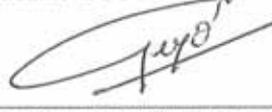
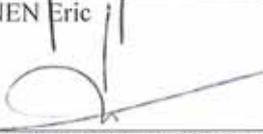
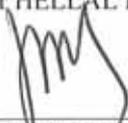
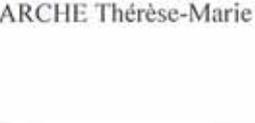
Le Trésorier

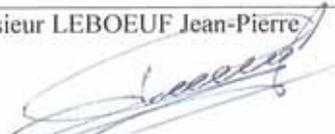
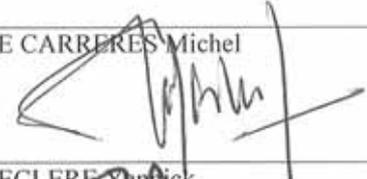
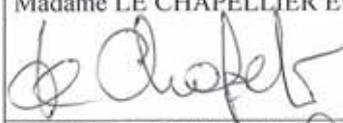
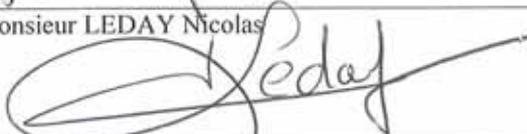
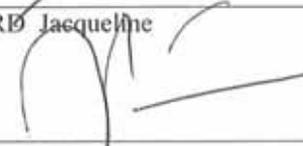
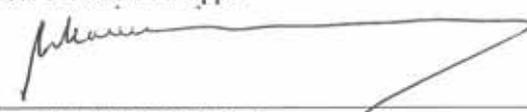
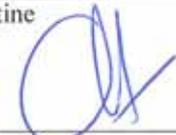
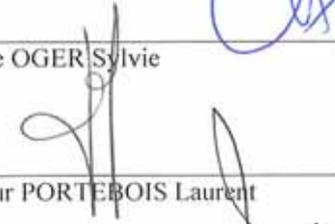
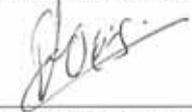
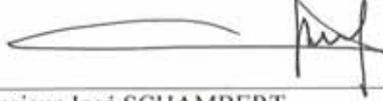
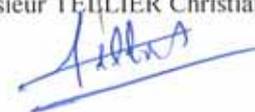
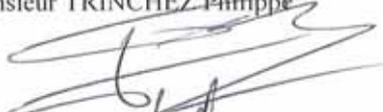
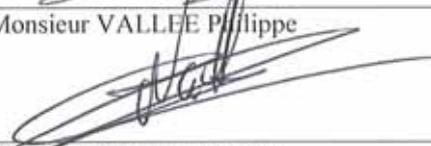
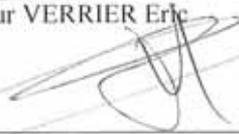
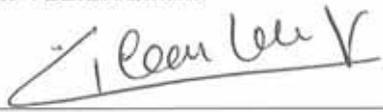
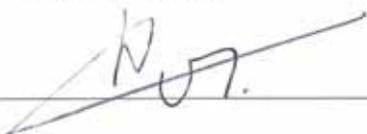


APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS PRINCIPAL ET AMENAGEMENT

ANNEE 2014

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 MARS 2014

Monsieur BERTRAND Eric 	Monsieur BETEGNIE Jean-Pierre 
Monsieur COLLET Joël 	Monsieur COVILLE Stéphane Michel RAVASIO 
Monsieur DESESSART Jean 	Monsieur DE VALROGER Eric 
Monsieur DUPUY DE MERY Joël M. CAUX 	Madame FERRADINI Jacqueline 
Monsieur FOUBERT Michel 	Madame FRANCOIS Arielle 
Madame FRESCH Renza 	Madame GARREAU Marie-Claire 
Madame GASTIGER Agnès 	Monsieur GERARD Baudouin 
Monsieur GERBAULT Claude 	Madame GIBOUT Marie-France 
Monsieur GRANIER Jean Claude 	Monsieur GUERDIN Sadi 
Monsieur GUESNER Jean-Noël 	Madame GUYOT Evelyse 
Monsieur HANEN Eric 	Monsieur HELLAL Bernard 
Madame LAMARCHE Thérèse-Marie 	Monsieur LAMORT Michel 

Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre 	Monsieur LE CARRERES Michel 
Madame LE CHAPELLIER Evelyne 	Monsieur LECLERE Yannick 
Monsieur LEDAY Nicolas 	Madame LEGROS Marie Christine 
Monsieur LESNE Patrick 	Madame LIENARD Jacqueline 
Monsieur LOYE Didier 	Monsieur MARINI Philippe 
Madame MULLER Christine 	Monsieur NAVARRO Christian 
Madame OGER Sylvie 	Monsieur PERRIER Louis 
Monsieur PORTEBOIS Laurent 	Monsieur RESSONS Marc 
Monsieur José SCHAMBERT 	Monsieur Pascal SERET 
Monsieur TELLIER Christian 	Monsieur TRINCHEZ Philippe 
Madame TROUSSELLE Françoise 	Monsieur VALLÉE Philippe 
Monsieur VENDERBURE Roland 	Monsieur VELEX Richard 
Monsieur VERRIER Eric 	Madame VEZIER Liliane 
Madame VIVE Anne Marie 	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

FINANCES

02 - APPROBATION DES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2014

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

FINANCES

02 - APPROBATION DES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2014

Le budget principal pour 2014 (budget primitif) prévoit une dépense de 806 812,89 € pour des participations et subventions diverses de fonctionnement. Leur ventilation figure dans le tableau joint en annexe.

Leur répartition par imputation est la suivante :

Compte Comptable		Montant
657341	Subvention de fonctionnement aux communes membres du GFP	103 500,00 €
657358	Subvention de fonctionnement groupements collectivités	67 137,25 €
6574	Subvention de fonctionnement aux organismes privés	452 825,34 €
6281	Cotisations aux organismes	183 350,30 €
Total		806 812,89 €

Compte tenu de ces informations et après lecture du détail des comptes joints en annexe, il est proposé d'approuver les participations et subventions pour l'année 2014.

Pour toutes les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 €, une convention sera signée entre l'ARC et l'association afin de fixer les objectifs et les engagements de chacun des partenaires.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu, le rapport présenté par Monsieur LEBOEUF,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014.
Et après en avoir délibéré,

APPROUVE les subventions et cotisations pour l'année 2014 conformément au tableau joint en annexe pour le Budget Principal 2014.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2014 : ETAT DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.

BENEFICIAIRE	OBJET	BP 2013	BP 2014
SUBV. FONCTIONNEMENT COMMUNES (657341)			
16 communes	Distribution ARC Info	80 000,00	51 000,00
Compiègne	Frais stade petit poisson	47 500,00	47 500,00
CPI	Remboursement aux communes des frais CPI	7 000,00	5 000,00
	TOTAL (657341) SUBV. FONCTIONNEMENT COMMUNES	134 500,00	103 500,00
SUBV. FONCTIONNEMENT GROUPEMENTS COLLECTIVITES (657358)			
Syndicat Mixte port fluvial	Participation année 2014	45 420,00	0,00
SMAO	Participation année 2014	40 000,00	38 980,18
CCPE	Chargé de missions	40 000,00	28 157,07
	TOTAL (657358) SUBV. FONCTIONNEMENT GROUPEMENTS COLLECTIVITES	125 420,00	67 137,25
SUBV. FONCTIONNEMENT ORGANISMES PRIVES (6574)			
Association des anciens du SIVOM	Subvention annuelle 2014	2 600,00	2 600,00
Comité Œuvres Sociales de la Ville de Compiègne et de l'ARC	Subvention annuelle 2014	21 912,24	21 912,24
Oise la vallée	Programme d'études d'urbanisme	151 000,00	152 000,00
Maison de l'Emploi et de la Formation	Participation fonctionnement	41 401,00	41 401,00
Bureau Intercommunal de l'Emploi	Participation fonctionnement	117 610,40	159 390,10
Mutuelles (MIC, MOAT...)	Subventions part patronale mutuelle	39 000,00	0,00
Université Technologique de Compiègne	Prix de thèse 2014	2 200,00	2 200,00
Université Technologique de Compiègne	Printemps de l'industrie	6 000,00	0,00
Université Technologique de Compiègne	Sommet mondial de l'innovation nov 2014	0,00	5 000,00
Université Technologique de Compiègne	Fête de la science et au prix roberval	5 000,00	5 000,00
Université Technologique de Compiègne	Réflexion exploratoire concernant les vocations de la		
Université Technologique de Compiègne	Cour d'Orléans sur l'Ecole d'Etat Major	10 000,00	
Diverses structures	Participation au financement d'un écosystème local d'innovation	30 000,00	0,00
Diverses structures	Subvention à la FACC	25 000,00	15 000,00
Diverses structures	Versement de l'aide FISAC à la FACC	21 158,00	4 258,00
Diverses structures	Versement de la part FISAC à la CCIO (diagnostics)	0,00	15 000,00
Diverses structures	Versement de la part FISAC à la CMAO (diagnostics)	0,00	15 000,00
OISE EST INITIATIVE (PFIL)	Participation fonds de prêts	20 600,00	15 000,00
OISE EST INITIATIVE (PFIL)	Trophées de l'initiative 2014	2 000,00	2 000,00
Meeting Aérien	Meeting Aérien	2 000,00	2 000,00
Fondation du patrimoine	Convention avec la Fondation du patrimoine	2 000,00	2 000,00
	TOTAL (6574) SUBV. FONCTIONNEMENT ORGANISMES PRIVES	499 481,64	457 825,64

en préfecture
40320-02CA200314-DE
Mission : 21/03/2014
Préfecture : 21/03/2014

BENEFICIAIRE	OBJET	BP 2013	BP 2014
SUBVENTION AU DEPARTEMENT (65733)			
Département de l'Oise	Participation à la construction des collèges	30 000,00	0,00
	TOTAL (65733) SUBVENTION AU DEPARTEMENT	30 000,00	0,00
COTISATIONS AUX ORGANISMES (6281)			
Entreprendre pour le fluvial	Cotisation annuelle	2 500,00	0,00
Fédération des entreprises publiques locales	Cotisation annuelle	4 000,00	0,00
Clubs des villes et territoires cyclables	Cotisation annuelle	1 567,00	1 599,51
Oise la vallée	Cotisation annuelle	22 100,00	22 022,40
Oise Est Initiative (PFIL)	Cotisation annuelle	35 000,00	32 623,80
Union des Maires de l'Oise	Cotisation annuelle	4 660,00	4 558,64
CAUE de l'OISE	Cotisation annuelle	1 200,00	1 200,00
Fondation du patrimoine	Cotisation annuelle	1 000,00	1 000,00
France Technopole innovation centres villes en mouvement	Cotisation annuelle	100,00	100,00
Association des Villes Universitaire de France	Cotisation annuelle	1 500,00	0,00
Association A.P.C.	Cotisation annuelle	500,00	0,00
Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources	Cotisation annuelle	34 340,00	30 833,95
Affigèse	Cotisation annuelle	85 000,00	85 000,00
Escorn	Cotisation annuelle	300,00	0,00
IAR	Cotisation annuelle	200,00	20,00
Retis	Cotisation annuelle	2 392,00	2 392,00
Foire salons congrès événements de France	Cotisation annuelle	0,00	2 000,00
	Cotisation annuelle	1 500,00	0,00
	TOTAL (6281) COTISATIONS AUX ORGANISMES	197 859,00	183 350,30
	TOTAL DES SUBVENTIONS & COTISATIONS	987 260,64	806 812,89

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

FINANCES

03 - PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET AMENAGEMENT

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, , Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

FINANCES

03 - PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET AMENAGEMENT

Le budget principal peut apporter un soutien financier à certains budgets annexes qui lui sont rattachés afin d'assurer leur équilibre.

Lors de la séance du 4 avril 2013, vous avez approuvé, au titre de 2013, une participation globale de 5 460 508 €. du budget principal aux budgets annexes Sa ventilation figure dans le tableau ci-après.

Pour 2014, les participations aux budgets annexes ont été approuvées lors de la séance du Conseil d'Agglomération du 19 décembre 2013, à l'exception de celle destinée au budget annexe aménagement.

Il est proposé d'adopter ici la participation 2014 du budget principal au budget aménagement. Elle s'élève à 4 M€, en légère baisse par rapport à 2013.

La contribution du budget principal au budget annexe aménagement, dont la dette s'élève à 26,65 M€ au 31 décembre 2013, permet de limiter le recours à des financements extérieurs.

Budgets annexes	Participation en fonctionnement 2013	Participation en fonctionnement 2014
Aérodrome	71 000 €	67 230 €
Hôtel de projets	123 650 €	75 450 €
Résidence pour personnes âgées	81 950 €	58 100 €
Gens du voyage	479 273 €	447 970 €
SPANC	16 900 €	0 €
Tourisme	207 635 €	290 135 €
Transport	400 000 €	781 671 €
Aménagement	4 080 000 €	4 000 000 €
TOTAL	5 460 508 €	5 720 556 €

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu, le rapport présenté par M. DESESSART,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014.

Et après en avoir délibéré,

.../...

APPROUVE la participation du Budget Principal au Budget Aménagement pour un montant de 4 M€ pour l'exercice 2014.

PRECISE que la dépense sera inscrite au Budget Principal, chapitre 67 et la recette sera inscrite au Budget Aménagement, chapitre 77.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

FINANCES

04 - FISCALITE DIRECTE LOCALE – VOTE DES TAUX 2014

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, , Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

FINANCES

04 – FISCALITE DIRECTE LOCALE – VOTE DES TAUX 2014

Depuis la réforme de la fiscalité locale, les ressources fiscales de l'ARC proviennent de 4 taxes acquittées par les ménages et les entreprises.

Ce sont les :

- Taxe d'habitation (TH),
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB),
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) et
- Taxe sur le foncier bâti (TFB)

La Loi de Finances pour 2014 a introduit une modification de la CFE en décidant la création de nouvelles bases d'imposition. Lors du vote de la Loi, celle-ci ne fournissait toutefois pas de simulations permettant à chaque collectivité d'évaluer les impacts de cette modification.

Fin décembre 2013, une première estimation de la perte de recettes a été réalisée par les services de l'ARC qui l'ont évaluée à environ 200 000 €.

Les services de l'Etat ont indiqué, fin février, que l'état fiscal 1259 serait transmis vers le 15 mars.

Les évolutions des bases, aujourd'hui connues, sont les suivantes :

- Taxe d'habitation (TH) : augmentation des bases de 2,28%
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : augmentation des bases de 1,10%. Sans la mise en place de la réforme, elle aurait été de 3,45%.
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : augmentation des bases de 9,40%

Il est désormais possible de chiffrer précisément la perte de produit issue de la nouvelle répartition des bases d'imposition de CFE. Pour l'ARC, à taux constant, cette perte est de 234 999 €.

Malgré cette diminution des recettes et conformément aux engagements pris lors du débat d'orientations budgétaires, il est proposé, afin de ne pas aggraver la charge pesant sur les ménages et sur les entreprises, de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2014.

Les taux proposés sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation (TH) : 9,37 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 24,87%
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 2,52 %

.../...

En application de ces taux le produit fiscal s'établit à :

- Taxe d'habitation (TH) : 11 023 711 €
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 10 111 396 €
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 17 045 €

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu, le rapport présenté par M. MARINI,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014.

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE le maintien des taux de fiscalité 2014 de l'ARC soit :

- Taxe d'habitation (TH) : 9,37 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 24,87%
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 2,52 %

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe Marini
Philippe MARINI

Sénateur-Maire de Compiègne

EPCI : 159 DE LA REGION DE COMPIEGNE

ARRONDISSEMENT : 60

TRESORERIE SPL : 057



N° 1259 FPU (2)

TAUX
FDL
 2014

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014
III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES⁽²⁾

Taxe d'habitation :	512 461
Taxe foncière (bâti) :	216
Taxe foncière (non bâti) :	
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	87 296
b. Réduction des bases des créations d'établissements	7 494
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Abattement de 25% en Corse	
Dotation pour perte de THLY :	

1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information)⁽³⁾

Part de CVAE imposée au profit de l'EPCI

5 451 721

2a. BASES NON TAXEES⁽⁴⁾

Bases exonérées par le conseil de l'EPCI

Cotisation foncière des entreprises	32 211
Bases exonérées par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	1 882 018
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles ⁽⁵⁾	124 129

2b. CVAE – DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS⁽⁶⁾

 CVAE : part dégréevée
 CVAE : part relative aux exonérations compensées
 CVAE : part relative aux exonérations non compensées

 1 562 118
 142
 2 248

2c. PRODUIT DES IFER⁽⁶⁾

Eoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	585
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	214 907
Stations radioélectriques	93 075
Gaz – stockage, transport...	
	21 914

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES⁽⁶⁾

Situation de l'EPCI au regard de la FPU	Taux maximum de droit commun ¹⁵	Taux maximum dérogatoire ¹⁶	Taux maximum avec rattrapage ¹⁷	Taux moyen 75% ¹⁸	Taux maximum avec capitalisation ¹⁹	Taux maximum avec majoration spéciale ²⁰
24,96	24,96			20,20	25,03	25,69
Première année de FPU						
FPU régime de croisière						
EPCI en régime de croisière						
EPCI à fiscalité professionnelle unique en régime de croisière						
Coefficients de variation des taux moyens pondérés des communes membres :						
Coefficient de variation du taux moyen pondéré de taxe d'habitation ²¹						
1,003513	1,003984		24,86	25,69	51,38	
Coefficient de variation du taux moyen pondéré des taxes foncières et d'habitation ²²						
EPCI en régime de croisière						
Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre ²³						
Taux moyen communal 2013 (niveau national) ²⁴						
Taux plafond pour 2014 ²⁵						

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE⁽⁷⁾

Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2013 : national	17,79
Taux maximum de la majoration spéciale :	25,31
	1,28

 Accusé de réception en préfecture
 060-246001010-20140320-04CA200314-DE
 Date de télétransmission : 21/03/2014
 Date de réception préfecture : 21/03/2014



EPCI: 159 DE LA REGION DE COMPIEGNE

ARRONDISSEMENT : 60

TRESORERIE SPL : 057

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014

I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :

Bases d'imposition effectives 2013	Taux d'imposition de 2013	Taux d'imposition plafonné pour 2014	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3)	Produit fiscal de référence relatives aux logements vacants
40 215 208	24,87	>>>	40 657 000	10 108 331	

I-2 - RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :

Bases d'imposition effectives 2013	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2013	Taux moyens pondérés des communes (si fusion)	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2)
114 905 461	9,37		117 649 000	11 023 711
103 178 931	0,000		104 811 000	
610 712	2,52		676 400	17 045

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2014

Produit nécessaire à l'équilibre du budget	29.204.534	Total allocations compensatoires	607 609	Produit taxe additionnelle FNB	84 045	Produit global des IFR	330 481	Produit de la CVAE	7 013 839	DCRTP	7	TASCOM	1 530 332
		Versement GIR	7	Prélèvement GIR	7	Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique	10.144.395	Produit fiscal attendu TH&TF (à reporter au cadre II-2)	11.040.756				

2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE)

Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales)	Taux de référence (col.2, 3 ou 3b x col.7)	TAUX VOTES	Produit correspondant (col.4 x col.9)	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	TAUX VOTE	Taux mis en réserve
11.040.756	9,37	9,37	11.023.711	0,070		94,87	
11 040 756	2,52	2,52	17.045				
		0					
		2,52	17.045				
			11.040.756				

A BEAUVAIS le 11 MARS 2014

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le 20 Mars 2014

JEAN-MARC TEULIERES

Le préfet,

AGGLOMERATION DE COMPIEGNE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

FEUILLE DÉROULEE AUX SERVICES PRÉFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNE DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-04CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception préfecture : 21/03/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

S E A N C E D U 20 M A R S 2014

FINANCES

05 - APPROBATION DES FONDS DE CONCOURS 2014

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

FINANCES

05 – APPROBATION DES FONDS DE CONCOURS 2014

Le budget primitif 2014 (budget principal) prévoit une inscription budgétaire de 3 846 152,76 € pour divers fonds de concours d'investissement. Ils sont répartis selon le tableau joint en annexe.

Ce montant est ventilé entre les imputations suivantes :

Compte Comptable		Montant
204112	Subventions d'équipement versées aux organismes publics: Etat : Bâtiments, installations	1 823 052,76 €
2041632	Subventions d'équipement versées aux organismes publics à caractère administratif	159 100,00 €
204182	Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics: Bâtiments, installations	400 000,00 €
2041412	Subventions d'équipement versées aux communes membres du GFP*	679 000,00 €
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	785 000,00 €
Total		3 846 152,76 €

* GFP: groupement fiscalité propre

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu, le rapport présenté par Monsieur PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014.

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE les fonds de concours pour l'année 2014 pour le Budget Principal de l'ARC.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

BENEFICIAIRE	OBJET	BP 2013	BP 2014
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (204112)			
UTC (912)	Plan de relance et PG3	823 371,75	1 746 052,76
ANAH	Aide à la pierre	77 000,00	77 000,00
	TOTAL (204112) Subventions d'équipement versées aux organismes publics: Etat : Bâtiments, installations	900 371,75	1 823 052,76
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (2041632)			
Transport	participation à l'investissement	166 224,57	
Tourisme	participation à l'investissement	365 200,00	60 600,00
GDV	participation à l'investissement		31 750,00
Hôtel de projets	participation à l'investissement		51 050,00
RPA	participation à l'investissement		15 700,00
	TOTAL (2041632) Subventions d'équipement versées aux organismes publics à caractère administratif	531 424,57	159 100,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (204182)			
Divers Organismes	Aide à la pierre	638 500,00	400 000,00
	TOTAL (204182) Subventions d'équipement versées aux autres organismes publics: Bâtiments, installations	638 500,00	400 000,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (2041412)			
Communes membres	aide aux communes	210 000,00	240 000,00
Mairie de Compiègne	opération façade	40 000,00	40 000,00
Mairie de Compiègne	stade Petitpoisson	95 000,00	95 000,00
Mairie de Compiègne	Remboursement poste Pan	24 776,50	24 000,00
Mairie de Compiègne	Travaux patinoire		230 000,00
SPL	SPL (Subvention d'équilibre)		50 000,00
	TOTAL (2041412) Subventions d'équipement versées aux communes membres du GFP	369 776,50	679 000,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (20422)			
Versement aides FISAC aux commerçants	Aides Vitrines - accessibilité -	80 000,00	25 000,00
BOSTIK	Subvention pour création de nouveaux emplois	90 000,00	0,00
Bon appétit	Subvention pour création de nouveaux emplois	9 000,00	0,00
Provision aides sur projets d'implantation	Subvention pour création de nouveaux emplois	15 000,00	46 000,00
Provision aides sur projets filière verte (PLR action 2)	Subvention pour création de nouveaux emplois	15 000,00	46 000,00
SAS PIVERT	participation au fonds de concours pour la construction de la Halle PIVERT	700 000,00	700 000,00
Propriétaires hors Compiègne	Opération façade et rénovation patrimoine anciens	10 000,00	230 000,00
	TOTAL (20422) Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	919 000,00	785 000,00
	TOTAL DES FONDS DE CONCOURS	3 359 072,82	3 846 152,76

en préfecture
0320-05CA200314-DE
on : 21/03/2014
fecture : 21/03/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

FINANCES

06 - INFORMATION SUR LES MARCHES PASSES EN 2013

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

FINANCES

06 – INFORMATION SUR LES MARCHES PASSES EN 2013

En application de l'article 133 du code des marchés publics et de l'arrêté du 21 juillet 2011, les marchés passés en 2013 doivent faire l'objet d'une publication au premier trimestre 2014. Celle-ci précise l'objet et la date du marché, son montant, le nom de l'attributaire et son code postal.

Les dispositions réglementaires prévoient de distinguer :

- Les marchés de travaux
- Les marchés de fournitures
- Les marchés de services

ainsi que leurs montants par tranches :

Pour les marchés de travaux

- de 15 000,00 à 90 000,00 € HT
- de 90 001,00 € à 5 000 000,00 € HT
- 5 000 001,00 € HT et plus

Pour les marchés de fournitures et services

- de 15 000,00 à 90 000,00 € HT
- de 90 001,00 € à 200 000,00 € HT
- 200 001,00 € HT et plus

(liste en annexe)

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur GRANIER,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014,

Et après en avoir délibéré,

.../...

APPROUVE l'état des marchés tel qu'il est défini en annexe.

PRECISE que cet état sera intégré aux comptes administratifs 2013.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

R E C A P I T U L A T I F M A R C H E S 2 0 1 3

AOO : Appel d'Offres Ouvert
 PA : Procédure Adaptée
 LC : Lettre de Commande

M A R C H E S D E T R A V A U X

Travaux :
 Tranche de 15.000,00 € HT à 90.000,00 € HT :

N°	PROCEDURE	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT HT en €
22.2013	PA	29/05/13	Réaménagement extérieur du Bâtiment 19 au parc technologique des rives de l'Oise à Venette - Marché à bons de commande. Lot 0 : voirie et Réseaux Divers	COMPIEGNOISE DE TRAVAUX 60750 CHOISY-AU-BAC	11 152,00
23.2013	PA	29/05/13	Réaménagement extérieur du Bâtiment 19 au parc technologique des rives de l'Oise à Venette - Marché à bons de commande. Lot 1 : gros œuvre élargi	MACERBAT 02290 RESSONS LE LONG	75 450,00
30.2013	PA	01.07.13	Evolution de l'ensemble des réseaux TIC portant sur l'information, la communication et plans et habillage des poteaux d'arrêt Lot 1 : conception de logos, dépliant et plans et habillage des bus et des cars	GRAPHIBUS 44185 SAINT-HERBLAIN CEDEX	18 710,00
37.2013	PA	12.07.13	Aménagement du Centre Bourg-Saint Sauveur Travaux d'Eau potable, fourreaux divers, Génie civil des télécommunications	CAGNA 60202 COMPIEGNE CEDEX	89 715,00
44.2013	PA	29.07.13	Aménagement des abords au pôle de développement des Hauts de Margny - Pôle événementiel "Le tigre » Lot 3 : basse tension-Génie civil du poste de transformation et équipement	COFELY INEO NORD PICARDIE 60201 COMPIEGNE	84 394,70

Accusé de réception en préfecture
 060-246001010-20140320-06CA200314-DE
 Date de télétransmission : 21/03/2014
 Date de réception en préfecture : 21/03/2014

45.2013	PA	29.07.13	Aménagement des abords au pôle de développement des Hauts de Margny - Pôle événementiel "Le tigre » Lot 4 : éclairage Public	LESENS 60203 COMPIEGNE CEDEX	89 693,50
49.2013	PA	01.08.13	Parc technologique des rives de l'Oise à Venette Aménagement en voirie et réseaux divers du "Projet PIVERT" Lot 4 : éclairage Public	COFELY INEO NORD PICARDIE 60201 COMPIEGNE	27 551,00
50.2013	PA	01.08.13	Parc technologique des rives de l'Oise à Venette Aménagement en voirie et réseaux divers du "Projet PIVERT" Lot 5 : clôture	DESMOULE POSE 03470 SALIGNY SUR ROUDON	54 236,00
60.2013	PA	24.10.13	ZAC du Pôle de développement des Hauts de Margny- Aménagement d'un centre de vidéo surveillance sur le bâtiment A. Lot 1 : démolition, gros œuvre, VRD	EIFFAGE CONSTRUCTION 60000 BEAUVAIS	60 000,00
62.2013	PA	24.10.13	ZAC du Pôle de développement des Hauts de Margny- Aménagement d'un centre de vidéo surveillance sur le bâtiment A. Lot 2 : ascenseur	THYSSENKRUPP 60200 COMPIEGNE	23 000,00
65.2013	PA	24.10.13	ZAC du Pôle de développement des Hauts de Margny- Aménagement d'un centre de vidéo surveillance sur le bâtiment A. Lot 5 : menuiseries intérieures, cloisons, faux plafond	MARISOL 60860 SAINT OMER EN CHAUSSEE	34 339,97
67.2013	PA	24.10.13	ZAC du Pôle de développement des Hauts de Margny- Aménagement d'un centre de vidéo surveillance sur le bâtiment A. Lot 7 : électricité	SEDD 60610 LA CROIX SAINT OUEN	69 984,14
68.2013	PA	24.10.13	ZAC du Pôle de développement des Hauts de Margny- Aménagement d'un centre de vidéo surveillance sur le bâtiment A. Lot 8 : peinture, revêtement de sol, faïence	CARBONNEL 02600 VILLERS COTTERETS	44 055,75
02	LC	01.01.13	Système de pompage incendie	HYDREA 60610 LA-CROIX-SAINT-OUEN	30 381,96
03	LC	02.10.13	Curage réseaux à Le Meux	CIG 95500 GONESSE	15 276,40
04	LC	31.07.13	Fourniture et pose de 4 conteneurs enterrés	PLASTIC OMNIUM 80080 AMIENS	21 520,00

05	LC	19.11.13	Fourniture et pose de 4 conteneurs enterrés	PLASTIC OMNIUM 80080 AMIENS	20 360,00
07	LC	10.01.14	Réhabilitation de l'école d'état-major	EIFFAGE CONSTRUCTION 60200 COMPIEGNE	25 500,00
12	LC	13.02.13	Aménagement bureau ex inspection du travail	PERSPECTIVES PEINTURE 60320 BETHISY-SAINT-PIERRE	20 768,69

Travaux :
Tranche de 90.001,00 € HT à 5.000.000,00 € HT :

N°	PROCEDURE	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT HT en €
12.2013	PA	02.04.13	Aménagement paysager et à vocation de loisirs du bassin de compensation et d'atténuation des crues Lot 1 : voirie et Réseaux divers	BREZILLON 60280 MARGNY-LES COMPIEGNE	441 605,50
13.2013	PA	02.04.13	Aménagement paysager et à vocation de loisirs du bassin de compensation et d'atténuation des crues Lot 2 : équipements divers	ISS ESPACES VERTS 59640 DUNKERQUE	371 897,00
14.2013	PA	02.04.13	Aménagement paysager et à vocation de loisirs du bassin de compensation et d'atténuation des crues Lot 3 : plantations et entretien	LOISELEUR 60870 VILLERS SAINT PAUL	240 738,25
40.2013	PA	26.07.13	Reprise et remplacement d'éléments de la couverture existante au pôle événementiel	BASTO ETANCHEITE 60880 JAUX	268 024,00
42.2013	PA	29.07.13	Aménagement des abords au pôle de développement des Hauts de Margny-Pôle événementiel "Le tigre" Lot 1 : terrassement-voirie-assainissement	EUROVIA 60150 THOUROTTE	889 899,55
43.2013	PA	29.07.13	Aménagement des abords au pôle de développement des Hauts de Margny-Pôle événementiel "Le tigre" Lot 2 : eau potable-tranchées-fourreaux	BARRIQUAND TRAVAUX PUBLICS 60204 COMPIEGNE CEDEX	181 775,00
46.2013	PA	01.08.13	Parc technologique des rives de l'Oise à Venette Aménagement en voirie et réseaux divers du "Projet PIVERT" Lot 1 : voirie	BREZILLON 60471 COMPIEGNE CEDEX	233 425,00

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-06CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception en préfecture : 21/03/2014

47.2013	PA	01.08.13	Parc technologique des rives de l'Oise à Venette Aménagement en voirie et réseaux divers du "Projet PIVERT" Lot 2 : assainissement	BREZILLON 60471 COMPIEGNE CEDEX	282 880,00
48.2013	PA	01.08.13	Parc technologique des rives de l'Oise à Venette Aménagement en voirie et réseaux divers du "Projet PIVERT" Lot 3 : eaux potables-fourreaux	CAGNA 60202 COMPIEGNE CEDEX	207 575,00
63.2013	PA	24.10.13	ZAC du Pôle de développement des Hauts de Margny- Aménagement d'un centre de vidéo surveillance sur le bâtiment A. Lot 3 : couverture, bardage	CATHELAIN 62147 HERMIES	170 000,00
64.2013	PA	24.10.13	ZAC du Pôle de développement des Hauts de Margny- Aménagement d'un centre de vidéo surveillance sur le bâtiment A. Lot 4 : menuiseries extérieures, serrurerie, brise soleil	ARCHITECTURE ALUMINIUM 62580 ARLEUX EN GOHELLE	154 069,00
66.2013	PA	24.10.13	ZAC du Pôle de développement des Hauts de Margny- Aménagement d'un centre de vidéo surveillance sur le bâtiment A. Lot 6 : plomberie-chauffage-VMC	PCPV 80400 HAM	156 068,51
78.2013	PA	25.11.13	Restructuration des infrastructures urbaines du quai de l'écluse Lot 1 : voirie	EUROVIA 60777 THOUROTTE	303 990,75
79.2013	PA	25.11.13	Restructuration des infrastructures urbaines du quai de l'écluse Lot 2 : mise en souterrain de réseaux, génie civil, filerie	LESENS 60200 COMPIEGNE	160 770,35

Travaux :
 Tranche de 5.000.001,00 € HT et plus : Aucun recensement de marchés dans cette tranche

MARCHES DE FOURNITURES

Fournitures :
Tranche de 15.000,00 € HT à 90.000,00 € HT :

N°	PROCEDURE	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT HT en €
17.2013	PA	29.04.13	Fourniture et la livraison de composteurs individuels en bois Marché à bons de commande.	FABRIQUES DES GAVOTTES- GARDIGAME 39220 BOIS D'AMONT	Maximum : 65 000,00
32.2013	PA	04.04.13	Achat de matériaux et location d'échafaudage pour la réfection du prieuré de Saint Pierre en Chastres à Vieux- Moulin – Marché à bons de commande Lot 1 : fourniture de matériaux	POINT P – DOCKS DE L'OISE 60400 NOYON	Maximum : 85 000,00
33.2013	PA	04.04.13	Achat de matériaux et location d'échafaudage pour la réfection du prieuré de Saint Pierre en Chastres à Vieux- Moulin – Marché à bons de commande Lot 2 : location d'échafaudage	COREMAT 02200 SOISSONS	Maximum : 35 000,00
36.2013	PA	01.08.13	Rééquipement du gymnase et du manège de l'ex Etat-Major Lot 4 : équipement sportif	SPORT FRANCE 60820 BORAN-SUR-OISE	27 754,80
39.2013	PA	23.07.13	Création, conception et impression du journal d'information « Arc-infos ». Marché à bon de commande. Lot 2 : impression et livraison	IMPRIMERIE DE COMPIEGNE 60204 COMPIEGNE CEDEX	41 265,00
57.2013	PA	30.09.13	Fourniture et livraison de sels de déneigement – Marché à bons de commande.	EUROVIA 60777 THOUROTTE CEDEX	45 079,20
77.2013	AOO	03.07.13	Acquisition de matériel et mobilier du pôle événementiel «Le Tigre » à la ZAC des Hauts de Margny Lot 3 : son et lumière	LAGOONA 67300 SCHILTIGHEIM	102 225,74
82.2013	AOO	03.07.13	Acquisition de matériel et mobilier du pôle événementiel « Le Tigre » à la ZAC des Hauts de Margny Lot 4 : matériel de lavage et manutention	REMALOC 60113 BRAISNES	55 700,00
08	LC	23.12.13	Aérodrome Margny fourniture Taxiway	EUROVIA 60150 THOUROTTE	23 222,10
10	LC	13.08.13	Acquisition logiciel Astre RH	GFI PROGICIELS 75000 PARIS	26 384,00

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-06CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception en préfecture : 21/03/2014

Fournitures :
Tranche de 90.001,00 € HT à 200.000,00 € HT :

N°	PROCEDURE	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT HT en €
75.2013	AOO	03.07.13	Acquisition de matériel et mobilier du pôle événementiel «Le Tigre » à la ZAC des Hauts de Margny-les-Compiègne Lot 1 : scène et structure	EUROPODIUM 67190 GRESSWILLER	128 153,96
80.2013	PA	02.12.13	Fourniture et pose de poteaux d'arrêts sur le périmètre de transports urbains – Marché à bons de commande	PISONI PUBLICITE 06370 MOUANS SARTOUX	Maximum : 120 000,00

Fournitures :
Tranche de 200.001,00 € HT et plus :

N°	PROCEDURE	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT HT en €
76.2013	AOO	03.07.13	Acquisition de matériel et mobilier du pôle événementiel «Le Tigre » à la ZAC des Hauts de Margny-les-Compiègne Lot 2 : tribunes télescopiques	DOUBLET 59710 AVELIN	298 160,00

MARCHES DE SERVICES

Services :
Tranche de 15.000,00 € HT à 90.000,00 € HT

N°	PROCEDURE	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT HT en €
02.2013	AOO	04.01.13	Marché de service d'assurance. Lot 2 : risques statutaires du personnel	Cabinet ASTER 75009 PARIS	71 105,18
06.2013	AOO	17.01.13	Entretien des espaces verts (années 2013 à 2016). Marché à bons de commande partiel. Lot 4 : bois de plaisance	COMPIEGNE PAYSAGE 60200 COMPIEGNE	60 735,50
08.2013	PA	04.02.13	Assistance à maîtrise d'ouvrage -- Choix du mode de gestion de l'assainissement	Groupement CALIA CONSEIL (Mandatataire) / IC EAU 75013 PARIS	57 300,00
09.2013	PA	11.03.13	Réalisation des études préalables à la création de la ZAC de l'écoquartier de Jaux	Groupement SODEREF (MANDATAIRE) / ACOUSTIBEL / ESPACE LIBRE / LES ENR 60160 MONTATAIRE	56 322,50
19.2013	PA	30.05.13	Marché de service d'assurance : dommages aux biens et risques annexes	Cabinet PNAS 75009 PARIS	27 392,32
18.2013	PA	21.05.13	Contrôle financier et comptable des contrats de délégations de service public pour l'exploitation des services de production d'eau potable, assainissement.	FCL 75009 PARIS	52 500,00
15.2013	PA	02.04.13	Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment A à Margny-les-Compiègne	ZAD ARCHITECTURE 60200 COMPIEGNE	62 000,00
20.2013	PA	05.06.13	Application mobile de visite touristique	SYCOMORE 95604 EAUBONNE CEDEX	31 400,00

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-06CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception en préfecture : 21/03/2014

30.2013	PA	01.07.13	Evolution de l'ensemble des réseaux TIC portant sur l'information, la communication et l'habillage des bus et des cars. Lot 1 : conception de logos, dépliants et plans et habillage des poteaux d'arrêt	GRAPHIBUS 44818 SAINT HERBLAIN CEDEX	18 710,00
34.2013	PA	02.07.13	Balayage et nettoyage des pistes cyclables de l'Agglomération de la Région de Compiègne	HIE PAYSAGE 60880 JAUX	15 000,00
35.2013	PA	22.07.13	Prestations de services d'assurances dans le cadre des travaux de construction et de réhabilitation du pôle de développement des Hauts de Margny – pôle événementiel « Le Tigre »	SMABTP 51059 REIMS	26 209,96
39.2013	PA	23.07.13	Création, conception et impression du journal d'information « Arc-Infos » - Marché à bons de commande Lot 2 : impression et livraison	IMPRIMERIE DE COMPIEGNE 60204 COMPIEGNE CEDEX	41 265,00
56.2013	AOO	23.09.13	Animation auprès des agriculteurs concernant les pratiques de fertilisation azotée et analyses. Marché à bons de commande. Lot 2 : analyse de reliquats azotés	SEDE ENVIRONNEMENT 62453 BAPAUME	62 280,00
70.2013	PA	03.10.13	Balayage et nettoyage des rues, trottoirs et pistes cyclables des zones d'activités de l'Agglomération de la Région de Compiègne Lot 1 : balayage des pistes cyclables	HIE PAYSAGE 60880 JAUX	18 975,00
71.2013	PA	03.10.13	Balayage et nettoyage des rues, trottoirs et pistes cyclables des zones d'activités de l'Agglomération de la Région de Compiègne Lot 2 : balayage et nettoyage des rues et trottoirs des zones d'activités	VEOLIA PROPRETE NORD NORMANDIE 80046 AMIENS CEDEX 2	37 600,00
01	LC	28.11.13	Alimentation tarifs jaunes	COFELY GDF SUEZ 60200 COMPIEGNE	18 720,71
06	LC	17.11.13	Audit de fin de contrat d'affermage	CALIA CONSEIL 75013 PARIS	17 925,00
09	LC	18.11.13	DSI vidéoprotection Tigre – Tirage câbles	AXIANS 80450 CAMON	27 147,30
11	LC	21.02.13	Plantations ZAC Venette	BLUE GARDEN 60190 CHOISY-LA-VICTOIRE	19 930,00
13	LC	11.02.13	DSI reprise données comptables	SUD INVEST 75000 PARIS	32 000,00

Services :
Tranche de 90.001,00 € HT à 200.000,00 € HT :

N°	PROCEDURE	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT HT en €
03.2013	AOO	17.01.13	Entretien des espaces verts (années 2013 à 2016). Marché à bons de commande partiel. Lot 1 : abords RN 31	HIE PAYSAGE 60880 JAUX	165 527,20
04.2013	AOO	17.01.13	Entretien des espaces verts (années 2013 à 2016). Marché à bons de commande partiel. Lot 2 : zones d'activités	TAYON 02302 CHAUNY CEDEX	201 645,20
05.2013	AOO	17.01.13	Entretien des espaces verts (années 2013 à 2016). Marché à bons de commande partiel. Lot 3 : zones dispersées – pistes cyclables	TROCQUET ESPACES VERTS 60610 LA-CROIX-SAINT-OUEN	180 149,53
11.2013	AOR	22.03.13	Maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle station d'épuration de Choisy-au-Bac	IRH INGENIEUR CONSEIL (Mandatitaire) / INGEROP / I2 ARCHIPIADE 54519 VANDOEUVRE-LES-NANCY	174 750,00
41.2013	PA	26.07.13	Suivi animation de l'OPAH intercommunale - Années 2013 à 2015	CAL PACT 60000 BEAUVAIS	155 089,00
53.2013	AOO	19.08.13	Services de télécommunications (locations ou maintenance d'équipements fixes et mobiles). Marché à bons de commande partiel. Lot 3 : entretien des autocommutateurs existants	ISI TELECOM 60 60200 COMPIEGNE	123 060,00
55.2013	AOO	24.09.13	Animation auprès des agriculteurs concernant les pratiques de fertilisation azotée et analyses Lot 1 : animation du contrat azoté sur les bassins d'alimentation de captage	SEDE 62453 BARAUME CEDEX	148 300,00
58.2013	PA	16.10.13	Etude d'avant-projet et missions complémentaires pour l'aménagement de la ZAC de l'éco-quartier de Jaux	ARVAL 60802 CREPY-EN-VALOIS CEDEX	112 900,00

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-06CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception en préfecture : 21/03/2014

Services :
Tranche de 200.001,00 € HT et plus:

N°	PROCEDURE	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT HT en €
10.2013	AOO	15.02.13	Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située sur la commune de Jaux	SG2A L'HACIENDA 69140 RILLIEUX-LA-PAPE	312 219,15
21.2013	AOO	11.06.13	Etude et maîtrise d'œuvre urbaine pour la reconversion du site de l'école d'Etat-major	AGENCE D'ARCHITECTURE ET URBANISME PATRICK CHAVANNES 75011 PARIS	415 655,00
16.2013	AOO	30.04.13	Services de mobilité de l'ARC	ACARY 60280 CLAIROIX	5 555 931,63
51.2013	AOO	19.08.13	Services de télécommunications (locations ou maintenance d'équipements fixes et mobiles) Lot 1 : services de téléphonie fixe et mobile	ORANGE 59666 VILLENEUVE D'ASCQ	490 206,20
52.2013	AOO	19.08.13	Services de télécommunications (locations ou maintenance d'équipements fixes et mobiles) Lot 2 : location maintenance d'une infrastructure téléphonique	AXIANS-IPISCOM 80450 CAMON	212 612,00

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-06CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception préfecture : 21/03/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

07 - PLAN PLURIANNUEL DE REDYNAMISATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (FISAC) – SUBVENTION ACCORDEE DANS LE CADRE DU FONDS FACADES – VITRINES – ACCESSIBILITE

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, , Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEBOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

07 - PLAN PLURIANNUEL DE REDYNAMISATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (FISAC) – SUBVENTION ACCORDEE DANS LE CADRE DU FONDS FACADES – VITRINES – ACCESSIBILITE

Dans le cadre du FISAC, un fonds « façades- vitrines- accessibilité » a été mis en place. Il repose sur un cofinancement provenant du FISAC pour 64 000€, de l'ARC pour 32 000 € et des communes pour 32 000 €.

Par délibération du 19 décembre 2013, votre assemblée a approuvé l'attribution d'une subvention à 4 projets de rénovation de commerces, qui prévoyaient d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Il s'agit du restaurant Le Soprano et du magasin Olivier Desforges à Compiègne, ainsi que de Gilles Coiffure et du Fournil à Venette.

Le projet initialement présenté par M LECLERCQ pour le Fournil de Venette a évolué pour intégrer en particulier les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France. M LECLERCQ a donc à nouveau sollicité le comité de pilotage qui examine les demandes de subvention, afin que soient pris en compte les coûts de travaux additionnels.

Ce comité a émis un avis favorable à la prise en compte d'un montant total de travaux subventionnables de 24 380 € HT, au lieu des 17 440 € HT initialement prévus.

Il est donc proposé de revoir le montant de la subvention accordée à M LECLERCQ. Celle-ci passera à 7 314,00 € pour une dépense subventionnable de 24 380,00 € HT (30% du montant des travaux). Ces 7 314,00€ proviendront pour 3 657,00 € du fonds FISAC, pour 1 828,50 € de l'ARC et pour 1 828,50 € de la commune de VENETTE qui a délibéré favorablement à ce sujet.

Le Conseil d'Agglomération,

ENTENDU, le rapport présenté par M TRINCHEZ,

Vu l'avis favorable de la Commission de l'Administration et des Finances du 6 mars 2014,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE, d'attribuer une subvention de 7 314,00€ à M LECLERCQ pour une dépense subventionnable de 24 380,00€ HT. Ces 7 314,00€ proviendront pour 3657,00 € du fonds FISAC, pour 1828,50 € de l'ARC et pour 1828,50 € de la commune de VENETTE.

MANDATE, Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier,

PRECISE, que cette décision annule et remplace la décision prise par le conseil d'agglomération du 19 décembre 2013 au profit de M LECLERCQ,

PRECISE, que les dépenses sont inscrites au Budget Principal, chapitre 204.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

S E A N C E D U 20 M A R S 2014

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

08 - MARGNY-LES-COMPIEGNE – POLE DE DEVELOPPEMENT DES HAUTS DE MARGNY – IMPLANTATION DE LA SOCIETE LA BOURSE DES AFFAIRES

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, , Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

08 - MARGNY-LES-COMPIEGNE – POLE DE DEVELOPPEMENT DES HAUTS DE MARGNY – IMPLANTATION DE LA SOCIETE « LA BOURSE DES AFFAIRES »

La société « LA BOURSE DES AFFAIRES » installée 11 bis, rue de Clermont à COMPIEGNE, est spécialisée dans la récupération et la revente d'objets d'occasion (maison, loisirs, multimédia ...).

Cette entreprise, qui emploie deux salariés, a un projet de développement qui doit permettre la création de trois emplois d'ici 3 ans.

Pour le mener à bien, elle va réaliser un bâtiment de 500 m² de surface de plancher en R+1, extensible à 970 m².

L'ARC envisage de lui céder, au Pôle de Développement des Hauts de Margny, une parcelle d'environ 2 430 m², assortie d'un droit à construire de 977 m² de surface de plancher -sous réserve d'ajustement de la surface. Cette surface sera à détacher de la parcelle ZH 0068p (une nouvelle numérotation cadastrale sera déterminée lors de la division).

Le prix du terrain est calculé sur la base de 30 € HT le m² (tarif habituellement pratiqué pour ce parc d'activités). Les réseaux sont mis à disposition en limite de propriété.

La cession est donc proposée à un prix total de 72 900 € HT, sous réserve d'ajustement de la surface.

Le Conseil d'Agglomération,

ENTENDU, le rapport présenté par M. HELLAL,

Vu, l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement et de l'Urbanisme du 5 mars 2014,

Vu, l'avis favorable de la Commission de l'Administration et des Finances du 6 mars 2014

Vu, l'avis des Services Fiscaux,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE, la cession d'un terrain de 2 430 m² sur le Pôle de Développement des Hauts de Margny à la société « LA BOURSE DES AFFAIRES » ou toute autre structure s'y substituant au prix de 30 € HT/m² pour un total de 72 900 € HT sous réserve d'ajustement de surface,

AUTORISE, Monsieur le Président ou son représentant, à signer le compromis de vente, puis l'acte authentique de cession ainsi que toutes les pièces afférentes à cette affaire,

PRECISE expressément que la présente délibération cessera de produire ses effets à l'égard de la société « LA BOURSE DES AFFAIRES » dès lors que cette dernière n'aura pas réalisé l'acquisition du bien immobilier considéré selon les conditions définies par le compromis de vente à intervenir et notamment au titre de la date fixée par la clause de réitération authentique et en tout état de cause au plus tard dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de transmission de la présente délibération au contrôle de légalité.

PRECISE que la recette sera inscrite au budget aménagement, chapitre 70.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Marini
Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

09 - LA CROIX SAINT OUEN – PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE – IMPLANTATION DE LA SOCIÉTÉ FIGOGEX

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Était absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014

Date d'affichage : 14 mars 2014

**Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant :** 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

09 - LA CROIX SAINT OUEN – PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE – IMPLANTATION DE LA SOCIETE FICOGEX

Le cabinet d'expertise comptable FICOGEX, dont le siège est à Paris, dispose de deux bureaux installés à Compiègne sur deux sites distincts (au 24 rue Notre Dame de bon Secours et au 15 rue Fournier Sarlovèze) où il emploie 27 personnes.

Dans un souci de rationalisation, cette société envisage de regrouper l'ensemble de ses bureaux en un même lieu.

Le projet de FICOGEX prévoit la réalisation d'un bâtiment d'environ 1000 m² de surface plancher en R+1.

L'ARC envisage de lui céder au parc tertiaire et scientifique une parcelle d'environ 2 795 m², assortie d'un droit à construire de 2 200 m² de surface de plancher sous réserve d'ajustement de la surface. Cette surface sera à détacher de la parcelle AN 61p (une nouvelle numérotation cadastrale sera déterminée lors de la division).

Le prix du terrain est calculé sur la base de 43 € HT le m² (tarif habituellement pratiqué pour ce parc d'activités). Les réseaux sont mis à disposition en limite de propriété.

La cession est donc proposée à un prix total de 120 185 € HT, sous réserve d'ajustement de la surface.

Le Conseil d'Agglomération,

ENTENDU, le rapport présenté par M. VALLEE,

Vu, l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement et de l'Urbanisme du 5 mars 2014,

Vu, l'avis favorable de la Commission de l'Administration et des Finances du 6 mars 2014,

Vu, l'avis des Services Fiscaux,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE, la cession d'un terrain de 2 795 m² sur le Parc Tertiaire et Scientifique à la société FICOGEX ou toute autre structure s'y substituant au prix de 43 € HT/m² pour un total de 120 185 € HT sous réserve d'ajustement de surface,

AUTORISE, Monsieur le Président ou son représentant, à signer le compromis de vente, puis l'acte authentique de cession ainsi que toutes les pièces afférentes à cette affaire.

PRECISE expressément que la présente délibération cessera de produire ses effets à l'égard de la Société FICOSEX dès lors que cette dernière n'aura pas réalisé l'acquisition du bien immobilier considéré selon les conditions définies par le compromis de vente à intervenir et notamment au titre de la date fixée par la clause de réitération authentique et en tout état de cause au plus tard dans un délai maximum d'une année à compter de la date de transmission de la présente délibération au contrôle de légalité.

PRECISE que la recette sera inscrite au budget aménagement, chapitre 70.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

S E A N C E D U 20 M A R S 2014

FONCIER – AMENAGEMENT

10 - BILAN DES ACQUISITIONS-CESSIONS 2013

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, , Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014

Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

FONCIER – AMENAGEMENT

10 - BILAN DES ACQUISITIONS-CESSIONS 2013

La loi Sapin n°95-127 du 8 février 1995, impose aux communes de 2 000 habitants et aux établissements de coopération intercommunale, la présentation à l'organe délibérant d'un bilan des acquisitions et des cessions. Ce bilan est inclus dans le compte administratif et comprend les transactions ayant fait l'objet d'un accord dans l'année (promesses et actes de vente).

Le bilan de l'année 2013 s'établit comme suit :

L'ARC a acquis **8ha 20 a 58 ca** (hors promesses de vente) représentant une somme de 2.715.850,03 € nets et a cédé **41 ha 63 a 36 ca** pour une somme de 8.759.870,39 € HT, comprenant une superficie (hors promesses de vente) de 39 ha 97a 60 ca correspondant à la somme de 8 028 360,39 € HT.

Les surfaces cédées sont donc plus importantes que les surfaces acquises et les recettes de cession excèdent de 5 312 510,36 € les dépenses -hors promesses.

Le Conseil d'Agglomération,

ENTENDU, le rapport présenté par Monsieur DESESSART,

Vu, l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014,

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE, le bilan des acquisitions et cessions de l'année 2013,

PRECISE, que le bilan sera inclus au compte administratif de l'année 2013.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président, .

Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne



ACQUISITIONS 2013

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-010CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception préfecture : 21/03/2014

Date	Nature et désignation du bien	Identité du vendeur	Condition de l'acquisition	Prix Global € nets vendeur (pas de TVA)	Prix €/m ²	Avis des Domaines	Opération
ARMANCOURT							
30/04/13	Lieudit Face la Bascote B n°714 pour 45ca et B n°715 pour 37ca - TOTAL : 82 ca	Mme LEFFEVRE Françoise	Amiable Me BERNARD	410,00€	5€/m ²	5€/m ²	Piste cyclable rive droite
BIENVILLE							
CHOISY AU BAC							
17/01/13	AO 11 « la bouche d'Oise 1ha41a10ca	Gilles VAN WYNSBERGHE	Amiable Me PIRES	15 097.70 €	1.07€/m ²	7 050 €	Réserve Foncière
18/09/13	AK 228 « le buissonnet nord » 1a34ca	Maurice BEJOT	Amiable Me BEAUVAIS	0	0	40€/m ²	Echange les Marronniers
18/09/13	AK 227 « le buissonnet nord » 0a 99 ca	Colette BEJOT	Amiable Me BEAUVAIS	1€	-	40€/m ²	Les marronniers
CLAIROIX							
18/12/13	AK 31.32.33.34 « la Planchette » 2ha 32a87ca	LOCAPPART	Amiable Me BERNARD	386 331.33	16.59€/m ²	10€/m ²	Réserve Foncière
COMPIEGNE							
19/11/13	BY n° 42 - 4ha30a69ca BY n° 104 - 8a23ca Total : 4ha 38a 92ca	ETAT	Me BERNARD	2 300 000.00	52.40/m ²	2 300 000 €	EEM
JANVILLE							

Date	Nature et désignation du bien	Identité du vendeur	Condition de l'acquisition	Prix Global € nets vendeur (pas de TVA)	Prix €/m ²	Avis des Domaines	Opération
JAUJ							
JONQUIERES							
LA CROIX SAINT OUEN							
18/07/13	AI 61 – « Le fond du Bac » 4a 30ca	M. Gérard QUILLIET	Amiable Me MERLIN	3.010,00 €	7 €	7 €	Les Jardins
LE MEUX							
MARGNY LES COMPIEGNE							
26/12/13	AD n° 31 « Rue Ferdinand Sarrazin » 24ca	M. CASTILLO	Amiable Me PIREs	11 000 €	458 €	11 000 €	Quartier Gare Allée des Roses de Picardie
SAINT SAUVEUR							
VENETTE							

Total des superficies
 Acquis : **8 ha 20 a 58 ca**
 Dont 8 ha 20 a 58 ca hors promesses

Montant total des acquisitions :
2 715 850,03 € nets TTC
 Dont 2 715 850,03 € hors promesses

CESSIONS 2013

Date	Nature et désignation du bien	Identité de l'acquéreur	Condition de la cession	Prix Global € TTC	Prix € HT	Avis des Domaines	Opération
ARMANCOURT							
01/02/13	Lieudit « Les Treilles » A n° 1002, A n° 1016, A n° 1017, A n° 1019, A n° 1021, A n° 1023, A n° 1024, A n° 1205 B n° 1 Total : 2ha 19a60 ca	Commune d'Armancourt	Amiable Me BERNARD	1€	1 €	0	Rétrocession voire Lotissement Les Treilles
CHOISY-AU-BAC							
14/06/13	Lieudit « La Bouche d'Oise » AO n°122 28286m² ; AO n°124 21609m² ; AO n°128 3064m² ; AO n°130 26m² ; AO n°131 4801m² ; AO n°135 1787m² ; AO n°139 559m² ; AO n°147 16605m² ; AO n°12 3271m² ; AO n°121 8001m² ; AO n°136 5324m² ; AO n°138 6175m² ; AO n°9 2914m² ; AO n°118 8730m² ; AO n°126 2724m² ; AO n°133 733m² - TOTAL 11 ha 46a 09 ca *	Cts JUSTICE	Amiable Me PIREs	132 050,39 €	132 050,39 €	132 050,39 €	Echange pour la ZAC du Maubon mais terrains inscrit en réserves foncières
18/09/13	AK 230 « Le buissonnet Nord » Oa 52 ca	Maurice BEJOT	Amiable Me BEAUVAIS	0	0	40€/m²	Echange pour les les marais de
CLAIROIX							
COMPIEGNE							
01.02.13	2 rue du Dahomey	KASKOSZ	Amiable	311000 €	311.000 €	200 000 €	Cession

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-010CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception en préfecture : 21/03/2014

	Appartement 3 – BDF *		Me PIREs				Appartement Ex Banque de France (pas de comptabilisation de sortie de stock de terrain – Pas de TVA)
26/06/13	2 rue du Dahomey Appartement 2 – BDF *	PAPAY	Vente Me PIREs	480.000 €	480.000 €	475 000 €	Cession Appartement Ex Banque de France (pas de comptabilisation de sortie de stock de terrain – Pas de TVA)
19/11/13	BK n° 207 162m ² ; BK n° 208 73m ² , BK n° 210 215m ² , BK n° 212 178m ² , BK n° 200 9m ² ; BK n° 202 342m ² ; BK n° 205 370m ² TOTAL: 13a 49ca	EIFFAGE IMMOBILIER PICARDIE	Amiable Me PIREs	951 041,22 €	875.000 € (150.000 € versés en 2013)	250€/m ² SHON	ZAC DES DEUX RIVES
18/12/13	Lieudit " Avenue Henri ADNOT" AB n° 66 – 35a04ca Lieudit " Le HAZOY" AB n° 68 18a23ca Lieudit " Le HAZOY3 AB n° 28 26a10ca Lieudit 2 quater chemin d'armancourt »AE n° 93 17a 13ca TOTAL : 96a50ca	Centre Hospitalier de Compiègne	Amiable Me BERNARD	1€	1€	457 000 €	Réserve Foncière
JAUX							
20/12/13	ZB n°235 pour 1058m ² ; ZB 249 pour 616m ² ; ZB n°264 pour 1254m ² - TOTAL 29a 28ca	SA MAJESTIC COMPIEGNE	amiable Me DEVRED	848.896,88€	709 780 €	709 780 €	Zone de Le JAUX
JANVILLE 10/01/13		M. T. COMMERRE - Melle	Compromis de	50.349,21 €	42.098,00 €	92,00 € HT/m ²	Le Marquisat DE

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-010CA2003
Date de télétransmission 21/03/2014
Date de réception préfecture 21/03/2014

11/02/13	Lieudit "Rue d'Annel" AA n°184- Lot n° 7 6a.79ca	A. MARRA	vente Me CARBONNAUX	58.505,93 €	48.918,00 €	92,00 € HT/m ²	Le Maraquet
24/06/13	Lieudit "Rue d'Annel" AA n°187- Lot n° 4 7a.89ca	M. CARON - Melle PETITPAS	Amiable Me CARBONNAUX	58.505,93 €	48.918,00 €	92,00 € HT/m ²	Le Maraquet
24/06/13	Lieudit "Rue d'Annel" AA n°183- Lot n° 8 6a.41ca	M. VALERO - Melle MARRA	Compromis de vente Me CARBONNAUX	47.531,43 €	39.742,00 €	92,00 € HT/m ²	Le Maraquet
LA CROIX SAINT OUEN							
5/04/13	AN n° 66 - rue Robert Schuman - 10a67ca	BG CONCEPT	Amiable Me PIRES	142 324 €	119 000 €	170 € HT/m ² SHON	ZAC du Parc tertiaire
23/04/13	Les Jardins - ILOT MV2 AK33p 15m ² , AK34p 314m ² , AK35p 255 m ² , AK36p 520 m ² , AK370p 586 m ² , AK373p 246 m ² , AK376p 167 m ² , AK 51p 305 m ² , AK 52p 78 m ² , AK 37 185 m ² TOTAL : 26a71ca	CAP LOGEMENT	Promesse de vente Me BERLAIMONT	240.536,00 €	224.800,00 €	84€ HT/m ²	ZAC des Jardins
23/04/13	Les Jardins - ILOT C3 et C4 - AK 449 17 a 56 ca (ilot C3) - AK 448 18 a82 ca (ilot C4) TOTAL: 36 a 38 ca	PICARDIE HABITAT	Amiable Me BERLAIMONT	496.533,50 €	464.050,00 €	126€HT/m ² SHON	ZAC des Jardins
24/07/13	AN n°69 « rue Robert Schuman » - 15a.29ca	SARL SAVICIMMO (HYGIE SANTE)	Amiable Me FIXOIS	78.633,41 €	65.747,00 €	43 € HT/m ²	ZAC des Jardins scientifique
29/07/13	AK 46 33ca; AK 44 2a90ca; AK 372p 4a66ca - Total 7a 56ca	Madame SOIRON- HANNIET	Compromis de vente Me FIXOIS	70 000 €	70.000 €	AK 44 à 17400 € et AK 46 et 372p à 46800 €	ZAC des Jardins
10/09/13	AL 33 (ex ZC 347p) - 9ha 59a 62ca	Commune de LA CROIX- ST-OUEN	Amiable Me MERLIN	1 €	1 €	0 €	ZAC des Jardins Bassin OC et d'écoulement parcours sportif
10/09/13	AI 56 (ex ZC 193) -	Commune de LA CROIX-	Amiable	1 €	1 €	272.000 €	Parking Collège DE

Accusé de réception en préfecture
060-246091010-20140320
Date de publication : 20140320
Date de réimpression : 20140320
Date de réception en préfecture

	36a 33ca	ST-OUEN	Me MERLIN				
27/12/13	LOT MB1 Lieu dit « Derrière Les Jardins » Parcelles AK N° 402 à 420 d'une superficie Totale de 47a93ca	NACARAT	Amiable Me BERLAIMONT	571 610,26 €	477 935,00 €	150 à 180 €/m ² SHON	ZAC des JARDINS
27/12/13	LOT C7 et C7' Lieu dit « Derrière Les Jardins » AK n° 435 et AK n° 421 Total : 67a18ca	OSICA	Amiable Me BERLAIMONT	590 618,54 €	559 828,00€	710 000 €	ZAC des JARDINS
LE MEUX							
14/02/13	Lieu dit "Le Grand Clos de la Bruyère" G0645, ZE 260,262,278,287,296, 297 - Total 93a 22ca	Rétrocession Voirie Lotissement Le Clos Féron	Amiable Me MERLIN	1€	1€	0	Le clos féron
14/02/13	Le grand Clos de la Bruyère - Lot 24 ZE n° 254 7a 58ca	M. CARTON	Amiable Me MERLIN	48 796.80	40 800	110 A 150 €/M ²	Le clos féron
MARGNY-LES-COMPIEGNE							
18/12/13	Lieu dit « La Pointe du Chemin d'amiables » ZH n° 103 - (compris bâtiment K de 3114 m ²) 77a 33ca	EURODIRECT	Amiable Me FRANCOIS	667.368,00 €	558.000,00 €	558.000 €	PDHM
10/12/13	Lieu dit « La pointe du Chemin d'amiables » ZH 102 (bâtiment N de 1791m ²) 50a 35ca	COFILM (SCI SMCO)	Amiable Me FRANCOIS	392.288 €	328 000 €	328.000 €	PDHM
08/08/13	Lieu dit « le Bosquet des Trente Mines » ZH 106 - 15a 48ca (compris bât ex COSNARD)	SCI JMA (BOCQUERY)	Amiable Me FRANCOIS	125.752, 22 €	105.144,00 €	105.144 €	PDHM

Accusé de réception en préfecture
060-246001010-20140320-010CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception préfecture : 21/03/2014

18/12/13	Lieudit « La pointe du Chemin d'amiens » ZH 94 pour 24a 01ca ; ZH 100 pour 6a 80ca Total : 30a 81 ca	STE BCH (TILTMANN)	Amiable Me FRANCOIS	110.546,28 €	92 430 €	30/m² HT	PDHM
17/10/13	Lieudit « Le Fond de la Truie » ZH n°95 21a 73ca et Lieudit « La Pointe du Chemin d'Amiens » ZH n°101 6a 27ca Total 28a 00ca	Sté Le Lys Pamaje (ATMR)	Amiable Me FRANCOIS	100.464,00 €	84.000 €	30€ HT/m²	PDHM
SAINT SAUVEUR							
28/11/13	106 rue Aristide Briand AC 303 pour 902m² (lot 3); AC 305 pour 1960m² (lot 4)) Total 28a 62 ca	Sté UNILOVA	Amiable Me TAILLANDIER	326.366,87 €	272.882 €	340.000€	Centre bourg ST SAUVEUR
VENETTE							
31/05/13	ZB n° 83 « Chemin d'Aiguisy » 1ha 98a 60ca	BOSTIK SA	Amiable Me BEAUVAIS	676.947,96 €	566.010,00 €	38 €/m²	ZAC du Bois de Plaisance
6/06/13	Lieudit « Chemin d'iguisy » ZB N° 84,72,80, ZI 287,291- TOTAL : 6ha 48a 10ca	INERGY	Amiable Me BEAUVAIS	2 945 484,80 €	2 462 780 €	38 €/m²	ZAC du Bois de Plaisance
19/07/13	Lieudit "Chemin d'Aiguisy" ZB 57p/ZB58p 1ha 18a 29ca	MGI	Compromis de vente Amiable Me BEAUVAIS	424 424,52 €	354 870,00 €	30 €/m²	ZAC du Bois de Plaisance
30/01/13	Lieudit ' Le Courtil Noé" AH n° 77, 291, 293, 294, 295, 296 Total : 1ha32a74ca	Commune de Venette	Amiable Me BERNARD	1€	1€	0	Rétrocessionnaire Lotissement Courtillivoy
VIEUX MOULIN							

Accuse de réception en préfecture
060-246001010-20140328-010CA200314-DE
Date de télétransmission : 21/03/2014
Date de réception en préfecture : 21/03/2014

* cession non soumise en totalité ou en partie à la TVA.

Superficie totale des biens cédés : 41 ha 63 a 36 ca
Dont 39 ha 97 a 60 ca hors promesses

Montant total des ventes 8 759 870.39
€ HT
Soit 8 028 360,39 € HT hors promesses

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

URBANISME

11 – COMPIEGNE – VALIDATION DE L'AVANT PROJET RELATIF A L'ETUDE DE RECONVERSION DU SITE DE L'ECOLE D'ETAT MAJOR

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, , Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

URBANISME

11 - COMPIEGNE – VALIDATION DU PLAN GUIDE DE RECONVERSION DU SITE DE L'ECOLE D'ETAT MAJOR

Le projet de reconversion de l'Ecole d'Etat-major (4,5 ha) est devenu, au cœur de l'agglomération, une opération phare qui renforcera son potentiel économique et son attractivité. Une liaison avec le quartier de la gare sera réalisée.

Après la mise à disposition des nouveaux équipements sportifs que sont le gymnase et le manège en septembre 2013, la transformation des bâtiments existants en logements, pôle tertiaire et universitaire va contribuer à la naissance d'un nouveau quartier.

Par délibérations, en dates des 21 février et 30 mai 2013, il a été décidé de lancer un marché d'études, d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre. Le cabinet d'architecture-urbanisme Patrick CHAVANNES à Paris, a été choisi par la Commission d'Appel d'Offres du 14 mai 2013.

Le contrat conclu prévoit une mission en plusieurs phases représentées par des tranches (fermes et conditionnelles) qui correspondent à des étapes de la réflexion et de l'action.

La première mission qui s'est achevée a vu la réalisation d'un plan guide comprenant un diagnostic du terrain et mettant en évidence les possibilités de développement du site.

Le Comité de pilotage réuni le 5 mars 2014 a validé le plan guide et l'étude d'urbanisme approfondie de transformation du secteur afin qu'il puisse être présenté aux commissions compétentes et, en fonction de leurs avis, au conseil d'agglomération.

Après cette réunion et sur la base du plan guide validé, les études permettant de quantifier les travaux (phase AVP) restent à finaliser.

L'agence CHAVANNES propose plusieurs scénarios qui demandent à être validés.

Ils définissent un chiffrage du plan guide compris entre 5,8 et 7,32 millions d'Euros HT, en fonction en particulier de la qualité des aménagements et des matériaux.

Au vu de ces propositions, le Comité de pilotage de l'opération et la Commission Conjointe Aménagement - Equipement réunis le 5 mars 2014 ont souhaité des prestations de qualité compte tenu de la valeur patrimoniale exceptionnelle du site

Le comité de pilotage et les commissions Aménagement et Urbanisme et Equipement ont vérifié que ces choix étaient compatibles avec un phasage permettant d'intégrer l'opération, de façon équilibrée (dépenses / recettes), au Programme Pluriannuel d'Investissement de l'ARC.

Conformément au Titre I Approfondissement du plan guide de reconversion de l'Ecole d'Etat Major du marché confié au Groupement Chavannes, l'évaluation prévisionnelle du plan guide s'élève à 6,4 millions d'Euros HT, coût qui devra être confirmé dans le cadre de la remise des études d'Avant Projet (AVP).

Un avenant à négocier avec l'Agence CHAVANNES et ses partenaires, précisera le contenu de sa mission et sa rémunération définitive, après la remise des études d'Avant Projet (AVP) qui permettra au maître d'œuvre de s'engager sur un coût prévisionnel des travaux.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur FOUBERT,

Vu l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement et de l'Urbanisme du 5 mars 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014,

Et après en avoir délibéré,

VALIDE le plan guide et son coût prévisionnel qui devra être confirmé dans le cadre de la remise des études d'Avant Projet (AVP).

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à engager les négociations avec le maître d'œuvre pour cibler sa rémunération définitive et finaliser sa mission, après remise de l'AVP.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les pièces afférentes à ce dossier.

PRECISE que la dépense à engager seront inscrites au Budget Aménagement, chapitre 011.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,

Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,

Le Président,

Philippe Marini
Philippe MARINI

Sénateur-Maire de Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

S E A N C E D U 20 M A R S 2014

HABITAT

**12 – OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)
INTERCOMMUNALE – ANNEE 2014 – DEMANDE DE SUBVENTION**

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEBOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

**Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant :** 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

HABITAT

12 - OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) INTERCOMMUNALE – ANNEE 2014 - DEMANDE DE SUBVENTION

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), dont le suivi animation est assuré par le CAL PACT, est en cours depuis le 01/08/2013 jusqu'au 31/07/2015.

Cette opération a reçu le soutien du Conseil Régional jusqu'au 31 décembre 2013.

Il convient de solliciter la poursuite de ce soutien pour l'année 2014, dans le cadre des nouvelles modalités de financement de la Région suivant le plan de financement ci-après :

Maître d'Ouvrage	28 691,54 €	31 %
Conseil Général de l'Oise	18 610,68 €	20 %
Conseil Régional de Picardie	18 610,68 €	20 %
ANAH	27 140,50 €	29 %
Total	93 053,40 €	100 %

Le Conseil d'Agglomération,

ENTENDU, le rapport présenté par Madame VIVÉ,

VU, l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement et de l'Urbanisme du 5 mars 2014,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014,

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE, M. le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'ANAH, du Conseil Général et du Conseil Régional selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus,

AUTORISE, M. le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

ADOPTÉ à l'unanimité **PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**,

Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,

Le Président,

Philippe Marini
Philippe MARINI
Séateur-Maire de Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

13 - COMMUNES DE L'ARC – MARCHES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – REORGANISATION DU SERVICE - PROPOSITION D'AVENANTS AUX MARCHES

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEBOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

13 - COMMUNES DE L'ARC – MARCHES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – REORGANISATION DU SERVICE - PROPOSITION D'AVENANTS AUX MARCHES

Lors de sa séance du 4 octobre 2012, votre assemblée a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la conclusion de marchés d'entretien des espaces verts :

- Durée : 4 ans
- Constitution : 4 lots géographiques
- Surfaces : 651 347 m² de surfaces engazonnées
47 589 m² de surfaces plantées d'arbustes
880 m² de fleurs
629 600 m² de fauchage

A la fin de l'année 2013, il a été procédé à la mise à jour des surfaces à traiter, pour chaque secteur, en tenant compte de la création de nouvelles zones et de la suppression d'espaces qui attendaient des constructions.

Des avenants ont été conclus pour les zones d'activités (M 4/2013 – Entreprise TAYON) et le Bois de Plaisance (M 6/2013 – Entreprise Compiègne PAYSAGE). Il s'agissait d'une augmentation de surface en gazon de 1 300 m² et de la suppression de fauchage pour 86 700 m².

Aujourd'hui, et afin de contenir les dépenses de fonctionnement, des mesures de rationalisation doivent être mise en œuvre.

C'est pourquoi, l'organisation des tontes de gazon, dans les secteurs géographiques déterminés lors de l'appel d'offres d'origine, a été revue de façon concertée.

Le cahier des charges prévoit actuellement 14 tontes par an, Sans nuire à l'efficacité du service, il peut être envisagé de ramener ce nombre à 12 en ne modifiant pas les surfaces à traiter. Cette réduction peut coïncider avec la période d'hiver au cours de laquelle la végétation est en sommeil.

L'incidence financière de cette mesure est la suivante :

Marché n°	Mt H.T de la prestation y compris avenants	Mt H.T de l'avenant No 1	Incidence annuelle sur Mt H.T du marché
03/2013 Entreprise HIE Lot 1 : Abords RN 31	119 727.20 € / HT	(0.47 € x 179 330 m2) – 0.55 € x 179 330 m2) = - 14 346.40 €/HT	- 11.98 %

Marché n° 04/2013 TAYON Lot 2 : Z. Activités	Mt H.T de la prestation y compris avenants Et Tranche condit.	Mt H.T de l'avenant No 2	Incidence annuelle sur Mt H.T du marché
	156 573.20 € / HT Tranche ferme : 139 773.20 € / HT Tranche Conditionnelle : 16 800.00 € / HT	Avenant 2 sur Tr. Ferme (0.48 € x 219 070 m2) – (0.56 € x 219 070 m2) = - 17 525.60 €/HT Avenant 2 sur Tranche Conditionnelle (0.48 € x 30 000 m2) – (0.56 € x 30 000 m2) = - 2 400.00 €/HT Montant Avenant No 2 : - 19 925.60 €/HT	- 12.72 %
Marché n° 05/2013 Entreprise TROCQUET Lot 3 : Zones Dispersées – Pistes Cyclables	Mt H.T de la prestation y compris avenants Et Tranche condit.	Mt H.T de l'avenant no 1	Incidence annuelle sur Mt H.T du marché
	134 349.53 € / HT Tranche ferme : 98 934.30 € / HT Tranche Conditionnelle 1 : 23 100.00 € / HT Tranche Conditionnelle 2 : 12 315.23 € / HT	Avenant 1 sur Tr. Ferme (0.47 € x 144 024 m2) – (0.55 € x 144 024 m2) = - 11 521.92 €/HT Avenant 1 sur Tranche Conditionnelle 1 (0.47 € x 42 000 m2) – (0.55 € x 42 000 m2) = - 3 360.00 €/HT Avenant 1 sur Tranche Conditionnelle 2 (0.47 € x 14 378 m2) – (0.55 € x 14 378 m2) = - 1 150.24 €/HT Montant Avenant No 1 : - 16 032.16 €/HT	- 11.93 %
Marché n° 06/2013 Entreprise Compiègne Paysage Lot 4 : Bois de Plaisance	Mt H.T de la prestation y compris avenants	Mt H.T de l'avenant	Incidence annuelle sur Mt H.T du marché
	57 267.50 € / HT	Avenant 2 : (0.60 € x 23 845 m2) – (0.70 € x 23 845 m2) = - 2 384.50 €/HT	- 4.16 %

La diminution réelle sera de **45 778.42 €/HT** par rapport aux dépenses actuelles, dans la mesure où aucune tranche conditionnelle n'a été confirmée.

Le Conseil d'Agglomération,

ENTENDU le rapport présenté par Monsieur GRANIER,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 7 mars 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission Equipement du 4 mars 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014,

Vu le Code des Marchés Publics,

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la conclusion de ces avenants tels que présentés.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des actes relatifs à cette affaire.

PRECISE que la dépense sera inscrite au chapitre 011 du Budget Principal.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Marini
Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

14 - CHOISY-AU-BAC – OPERATION « LES MARRONNIERS » AUX BUISSONNETS – APPROBATION DU DOSSIER TECHNIQUE ET LANCEMENT D'UNE CONSULTATION D'ENTREPRISES

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEBOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

14 - CHOISY-AU-BAC – OPERATION « LES MARRONNIERS » AUX BUISSONNETS – APPROBATION DU DOSSIER TECHNIQUE ET LANCEMENT D'UNE CONSULTATION D'ENTREPRISES

Par délibération du Bureau Communautaire en date du 23/02/2011, il a été décidé de lancer la 1^{ère} phase de l'opération « Les Marronniers » à Choisy au Bac. Elle prévoyait la viabilisation du terrain destiné à un immeuble collectif, chemin du Carandeu.

Aujourd'hui, l'ensemble des terrains de cette opération ont été acquis. La 2^{ème} partie de l'opération verra la création d'un lotissement de 15 terrains à bâtir.

La réalisation de l'avant-projet et du permis d'aménager a été confiée à un prestataire extérieur.

Les travaux d'aménagement représentent une dépense prévisionnelle de 550 000,00 €HT avec un remblai de la voirie à la côte PPRI.

Lot 1 : terrassement – voirie – assainissement (tranche ferme + tranche conditionnelle)

Lot 2 : tranchées communes – eau potable – fourreaux (tranche ferme)

Lot 3 : basse tension – éclairage public – transfo et câbles HT (tranche ferme)

Lot 4 : espaces verts (tranche ferme)

Lot 5 : inspection des réseaux eaux usées, eaux pluviales (tranche ferme)

Il est précisé que la tranche conditionnelle concerne les travaux de remblais des terrains et voiries pour remonter le terrain à la cote PPRI.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur GUESNIER,

Vu l'avis favorable de la Commission Equipement du 04 mars 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 06 mars 2014,

Et après en avoir délibéré,

.../...

APPROUVE le dossier technique relatif à l'opération « Les Marronniers », tel qu'il est présenté,

AUTORISE le lancement d'une consultation d'entreprises conformément au code des marchés publics.

AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement de celui-ci son représentant, à être signataire des pièces afférentes à ce dossier

PRECISE que la dépense sera inscrite au chapitre 011 du Budget Aménagement.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

15 - PASSATION D'UN AVENANT DE TRANSFERT DES MARCHES DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES N°31-2008 ET 32-2008 DE LA SOCIETE NCI ENVIRONNEMENT A LA SOCIETE NCI PROPRETE CENTRE FRANCE

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, , Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

**Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant :** 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

15 - PASSATION D'UN AVENANT DE TRANSFERT DES MARCHES DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES N°31-2008 ET 32-2008 DE LA SOCIETE NCI ENVIRONNEMENT A LA SOCIETE NCI PROPLETE CENTRE FRANCE

En 2008 l'ARC a conclu, avec la société ISS ENVIRONNEMENT du Mans (72100), deux contrats pour la collecte des déchets ménagers, des emballages valorisables et des déchets verts (lot 1 « Collecte porte à porte sur le territoire de la Ville de Compiègne rive gauche » et lot 2 « Collecte porte à porte sur le territoire de l'ARC hors Ville de Compiègne rive gauche »

Un avenant de transfert a été notifié le 17 mars 2011 à NCI ENVIRONNEMENT

Par une lettre en date du 12 décembre 2013, la société NCI ENVIRONNEMENT a informé l'ARC de la cession de son fonds de commerce à la société NCI PROPLETE CENTRE FRANCE, sa filiale détenue à 100%.

Un avenant doit intervenir à l'issue de ce changement du pouvoir adjudicateur. Il peut se résumer comme suit :

- Nouvelle dénomination du titulaire des marchés : NCI PROPLETE CENTRE FRANCE
- Reprise pure et simple de l'ensemble des droits et obligations résultants des marchés n°31-2008 et 32-2008
- Confirmation des clauses initiales des marchés et des avenants
- Maintien des conditions de prix et de leurs évolutions fixées à l'acte d'engagement
- Maintien de l'échéance des contrats
- Règlement des factures sur le compte bancaire de NCI PROPLETE CENTRE FRANCE

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, en application du Code des Marchés Publics et du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant de transfert des marchés.

Le Conseil d'agglomération,

Entendu le rapport présenté par Madame FRANÇOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission de l'environnement et du cadre de vie du 3 mars 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 mars 2014,

Et après en avoir délibéré,

.../...

APPROUVE la passation d'un avenant de transfert des marchés de collecte des ordures ménagères n° 31-2008 et 32-2008 de la société NCI ENVIRONNEMENT à la société NCI PROPRETE CENTRE FRANCE.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces afférentes à ce dossier.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,



Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 20 MARS 2014

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

16 – LACHELLE – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC ET DU ZONAGE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Le vingt mars deux mille quatorze à 20h45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des délégués titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Agnès GASTIGER, Jean-Noël GUESNIER, Michel LAMORT, Laurent PORTEBOIS, Roland VENDERBURE, Michel LE CARRERES, Jacqueline LIENARD, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Marie-Claire GARREAU, Eric HANEN, Nicolas LEDAY, Marie-Christine LEGROS, Sylvie OGER, Christian TELLIER, Philippe TRINCHEZ, Françoise TROUSSELLE, Eric De VALROGER, Richard VELEX, Eric VERRIER, Liliane VEZIER, Anne-Marie VIVÉ, Jean-Pierre BETEGNIE, Baudouin GERARD, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, Louis PERRIER, Philippe VALLEE, Evelyne LE CHAPPELLIER, José SCHAMBERT, Joël COLLET, Bernard HELLAL, Yannick LECLERE, Christine MULLER, Marc RESSONS, Jean-Pierre LEOEUF, Claude GERBAULT, Jean-Claude GRANIER, Renza FRESCH, Didier LOYE, Patrick LESNE

Etaient absents remplacés par suppléant :

Joël DUPUY de MERY par Jean-François CAUX, Stéphane COVILLE par Michel RAVASIO

Ont donné pouvoir :

Thérèse-Marie LAMARCHE à Michel LAMORT

Etaient absents excusés :

Marie-France GIBOUT, Evelyse GUYOT, Sadi GUERDIN, Christian NAVARRO

Assistaient en outre à cette séance :

M. LACROIX – Directeur Général des Services Techniques
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. ALLIOUX – Directeur par intérim

Etait absent excusé :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Monsieur Eric BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mars 2014
Date d'affichage : 14 mars 2014

**Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant :** 46

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de votants : 47

EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

16 - LACHELLE – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC ET DU ZONAGE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

La commune de Lachelle étant membre de l'ARC depuis le 1^{er} janvier dernier, la compétence assainissement est désormais exercée par notre établissement.

Le système assainissement de la commune est composé de 4500 à 5000 m de réseau séparatif et d'une lagune.

Le législateur impose la constitution d'un zonage de l'assainissement qui permette de définir les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif.

Ce zonage prend également en compte les extensions de réseau à prévoir en fonction des projets d'urbanisme.

L'étude diagnostic du réseau de la commune de LACHELLE a pour but :

- d'établir un diagnostic précis des équipements d'assainissement existants (réseaux eaux usées, postes de refoulement et station d'épuration),
- d'établir un diagnostic du fonctionnement des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration,
- d'établir le plan du réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales,
- de prévoir l'évolution à court et moyen terme des structures d'assainissement en prenant en compte les prévisions d'urbanisation inscrites au plan d'urbanisme ou dans les autres documents d'urbanisme de la commune,
- de préciser la nature et l'importance des travaux susceptibles d'être menés,
- de donner des recommandations de gestion du système d'assainissement de façon à optimiser le fonctionnement,
- de vérifier la conformité réglementaire

L'étude diagnostic est estimée à 20 000 €HT et peut être subventionnée à 50% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie,

La réalisation du zonage assainissement est estimée à 8 000 €HT et peut être subventionnée à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

.../...

Le Conseil d'agglomération,

Entendu le rapport présenté par M. SERET,

Vu l'avis favorable de la Commission Equipement en date du 4 mars 2014,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 6 mars 2014,

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE le lancement d'une consultation d'entreprises pour la réalisation de l'étude diagnostic et du zonage assainissement de la commune de Lachelle, conformément au code des marchés publics,

DECIDE de solliciter des aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces relatives à l'ensemble de ce dossier.

PRECISE que la dépense sera inscrite au chapitre 20, Budget Assainissement.

ADOPTÉ à l'unanimité PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne